

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 65, du décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales **18/2025** paru dans les deux quotidiens nationaux «**LA NATION ARABE**» du **14/08/2025** sous le N° **2531011612** et

«**الشباب**» du **17/08/2025** sous le N° **2531011612**.

Que le projet a été attribué provisoirement comme suit :

OPERATION	Lot	L'entreprise/ N.I.F	Montant De l'offre En TTC	Montant corrigé en T.T.C	Délais d'exécution	OBS
<u>OPERATION:</u> Amélioration urbaine 1^{er} tranche.	<u>LOT:</u> Travaux d'aménagement urbain bouguirat centre commune Bouguirat.	EURL ID TRAVAUX 0020 270 783 975 52	15 649 130.00 DA	/	02 mois	Offre répon d aux condit ions du cahier des charg es

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la DUAC, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Mostaganem dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire.

LA DIRECTRICE